



## CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

---

### **POUVOIR ADJUDICATEUR :**

**Fédération des Parcs naturels régionaux de France (FPNRF)  
association régie par la loi du 1er juillet 1901  
enregistrée sous le numéro SIRET 784 845 026 00045  
siège 27, rue des Petits Hôtels à Paris (75010)  
représentée par son Président en exercice, Monsieur Michaël Weber**

### **OBJET DE LA CONSULTATION :**

**Création et mise en animation de visuels pour la campagne  
« Quand on arrive en Parc »**

## **SOMMAIRE**

ARTICLE 1 – CONTEXTE .....	3
ARTICLE 2 – OBJECTIFS .....	3
ARTICLE 3 – DESCRIPTION DES PRESTATIONS ATTENDUES .....	3
ARTICLE 4 – MODALITES D’EXECUTION .....	4
- PILOTAGE ET SUIVI D’EXECUTION.....	4
- METHODOLOGIE .....	4
- LIVRABLES .....	4
- DELAIS D’EXECUTION .....	4
- QUANTITE.....	4
ARTICLE 5 – ANNEXES TECHNIQUES .....	4

## **ARTICLE 1 – CONTEXTE**

La Fédération des Parcs naturels régionaux de France (FPNRF) est une association régie par la loi du 1er juillet 1901, enregistrée sous le numéro SIRET 784 845 026 00045, ayant son siège 27, rue des Petits Hôtels à Paris (75010), représentée par son Président, Monsieur Michaël WEBER.

La Fédération des Parcs naturels régionaux de France (FPNRF) est le porte-parole du réseau des Parcs naturels régionaux (PNR). Outil privilégié de leurs réflexions et de leurs actions communes, elle est chargée de la représentation de leurs intérêts auprès des administrations, des assemblées parlementaires et des organismes institutionnels, et de leur prise en compte dans l'élaboration des textes et politiques les concernant. La Fédération est aussi une structure de concertation avec les Régions et les partenaires nationaux sur l'action des PNR, notamment au sein des autres aires protégées françaises et européennes. La Fédération regroupe 58 PNR, les Régions et des organismes nationaux de protection et de développement. Elle est gérée par un Bureau qui s'appuie sur des commissions qui sont forces de propositions et mettent en œuvre les décisions. La FPNRF ne possède pas de pouvoir prescriptif sur les PNR. Cependant, elle propose des actions concertées pour les aider à mettre en œuvre leur mission d'expérimentation.

Dans le cadre de ses actions de sensibilisation et dans son rôle de tête de réseau, la Fédération des Parcs propose depuis 2022 la campagne de communication « Quand on arrive en Parc » pour sensibiliser aux éco-gestes à adopter lorsqu'on fréquente un espace naturel.

## **ARTICLE 2 – OBJECTIFS**

En 2024, la Fédération relance l'opération « Quand on arrive en Parc » avec l'objectif de l'enrichir en contenus mis à disposition des Parcs pour la relayer. L'objectif de la consultation est donc de créer 2 nouveaux visuels et de mettre en animation sous format gif une dizaine des visuels de la campagne.

## **ARTICLE 3 – DESCRIPTION DES PRESTATIONS ATTENDUES**

LOT 1 : création originale de 2 visuels « Quand on arrive en Parc »

- Participation du prestataire au brief créatif : définition du sujet, du message et des textes
- Proposition de 2 intentions graphiques pour chaque visuel dans le respect du style et de la charte de la campagne « Quand on arrive en Parc ». Chaque visuel devra se construire selon : un visuel cœur, un message de préconisation, une citation de chanson célèbre associée
- 3 aller-retours de co-création par visuel : modifications, ajustements...
- Adaptation des 2 visuels finaux au format carré, 16/9 et 9/16.
- Cession des droits d'usage et de reproduction à la Fédération des Parcs et au réseau des Parcs naturels régionaux
- Livraison des fichiers Illustrator, Indesign et Photoshop ou autres des créations finales.

LOT 2 : mise en animation de visuels « Quand on arrive en Parc »

- Participation du prestataire au brief créatif : sélection des visuels, définition des animations à opérer
- Mise en animation des visuels cœur de 5 à 10 visuels. Les fichiers Illustrator et Indesign seront transmis.
- 2 aller-retours de modification et d'ajustements par visuel
- Cession des droits d'usage et de reproduction à la Fédération des Parcs et au réseau des Parcs naturels régionaux
- Livraison des fichiers Photoshop, After Effects, PremierePro ou autres des créations finales.

## ARTICLE 4 – MODALITES D'EXECUTION

### - Pilotage et suivi d'exécution

La présente consultation est coordonnée par Léa Chariol, chargée de communication, sous la responsabilité d'Eric Brua, directeur de la Fédération des Parcs.

### - Méthodologie

Le prestataire devra être force de proposition sur la méthodologie proposée pour mener à bien l'exécution de la consultation et assurer le suivi de la prestation.

La Fédération pourra organiser des réunions de travail avec les prestataires et toutes personnes qu'elle jugera pertinentes pour coordonner l'avancement du projet selon le programme prévisionnel suivant :

Fin mars	Réunion de lancement et brief créatif
Mi-avril	Réunion de suivi et analyse des premières intentions graphiques
Début mai	Livraison finale des 2 visuels Livraison finale des visuels animés

### - Livrables

LOT 1 :

- 2 visuels « Quand on arrive en Parc », chacun décliné aux formats : carré, 16/9 et 9/16.
- Cession des droits d'usage et de reproduction à la Fédération des Parcs et au réseau des Parcs naturels régionaux
- Livraison des fichiers Illustrator, Indesign et Photoshop des créations finales.

LOT 2 :

- 5 à 10 visuels « Quand on arrive en Parc » animés aux formats .gif et .mp4
- Cession des droits d'usage et de reproduction à la Fédération des Parcs et au réseau des Parcs naturels régionaux
- Livraison des fichiers Photoshop, AfterE ffect, PremierePro ou autres des créations finales.

### - Délais d'exécution

Les livrables sont attendus au plus tard pour le 1<sup>er</sup> mai 2024

### - Quantité

LOT 1 :

- 2 visuels sont attendus

LOT 2 :

- 5 à 10 animations sont attendues

## ARTICLE 5 – ANNEXES TECHNIQUES

Retrouvez toutes les informations de la campagne "Quand on arrive en Parc" : <https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/quand-arrive-en-parc>